

## Information presse

### Opération de Revitalisation des Territoires

**Jeudi 10 décembre 2020, M. Emmanuel AUBRY, préfet des Deux-Sèvres signe avec la Communauté de communes du Thouarsais, la ville de Thouars et l'Établissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine une convention pour la revitalisation du centre-ville de Thouars.**

Durant près d'un an, les services de la Communauté de Communes du Thouarsais et de la ville de Thouars, en collaboration avec de nombreux services de l'Etat et avec le concours de nombreux autres acteurs locaux, se sont mobilisés autour de réunions de travail pour élaborer une stratégie et un plan d'actions pour définir les bases du programme de revitalisation du centre-ville de Thouars.

La validation de ce projet est matérialisée par la signature d'une convention qui acte le passage de la phase d'initialisation à la phase de déploiement.

L'ambition des signataires est d'intervenir sur les quartiers du centre historique de Thouars, de la Gare, de la Vasque et jusqu'au quartier des Capucins afin de lutter contre la perte progressive du rôle central du centre-ville de Thouars et de favoriser le retour des fonctions majeures du cœur de ville.

Les enjeux de revitalisation et d'attractivité du centre-ville de Thouars sont inscrits à travers cinq axes stratégiques :

- Faire revenir les ménages dans les logements en centre-ville ;
- Redonner de la force au tissu économique et commercial en centre-ville ;
- Adapter et organiser les mobilités entre les pôles ;
- Améliorer la qualité de vie et le lien social ;
- Fournir les équipements, services et loisirs et assurer leur accessibilité.

Elaboré avec les services de l'État et de multiples partenaires, un programme d'actions ambitieux pour accroître l'attractivité du centre-ville en mettant en valeur ses atouts et en repensant la complémentarité entre le centre et la périphérie a été mis en place. Créé pour repenser un climat propice à la qualité de vie et au développement du commerce, ce programme est décliné en 20 actions.

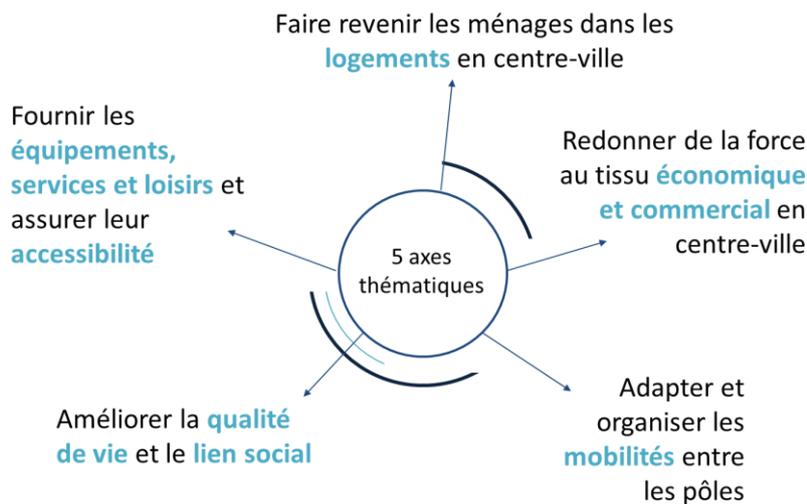
Celles-ci seront réalisées dans les 5 prochaines années. De même que la concertation avec les usagers du centre-ville débutera dès le début de l'année 2021.

Des avenants viendront enrichir la convention à mesure de l'avancée des projets. De nouvelles communes pourront, si elles le souhaitent, intégrer le dispositif à l'avenir au moyen de ces avenants.

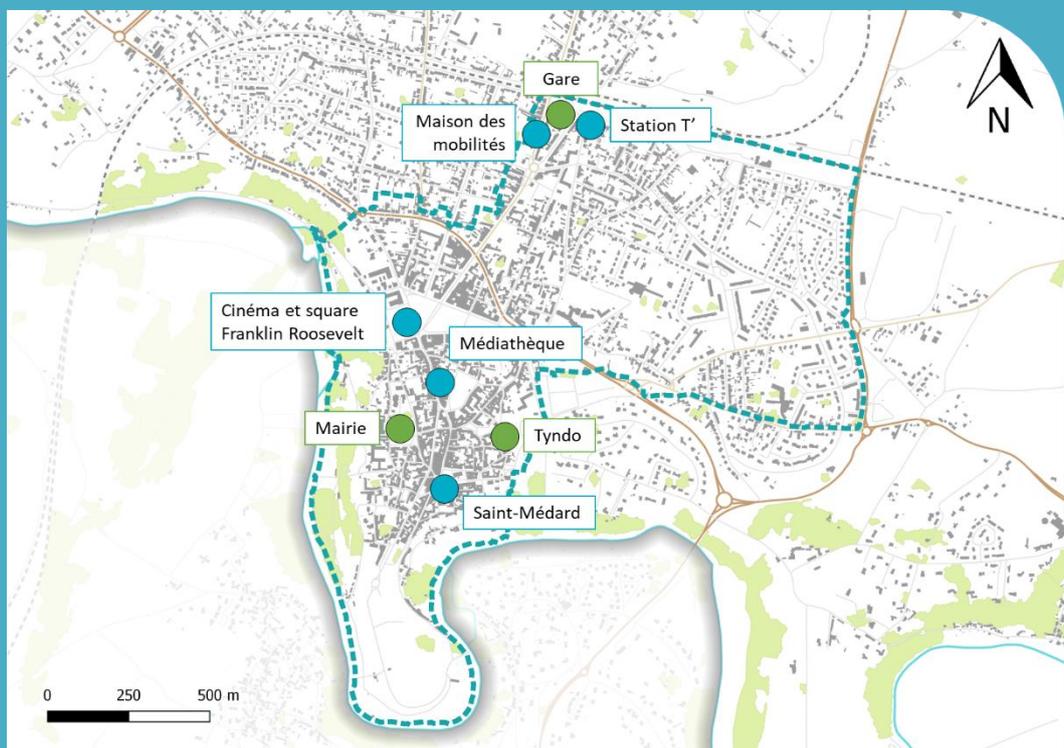
#### **Contact :**

**Service communication, Christine Dubard-Boisseau, 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13**

# UN PROJET UNE STRAÉGIE



# UN PÉRIMÈTRE



# UN PLAN D' ACTIONS

## Habitat

Mener une réflexion sur l'évolution de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat  
Poursuivre et améliorer l'accompagnement des ménages  
Assurer une cohérence entre les projets  
Réhabiliter l'îlot Berton  
Accompagner le projet de résidence seniors

## Économie

Construire la maison de l'entrepreneuriat  
Développer une gouvernance de centre-ville  
Prospecter et accompagner les porteurs de projets  
Développer l'e-commerce  
Accompagner la vente en circuit-court

## Mobilité

Améliorer la mobilité pour les piétons et cyclistes  
Améliorer l'accessibilité au centre ancien  
Mener une étude circulation et stationnement

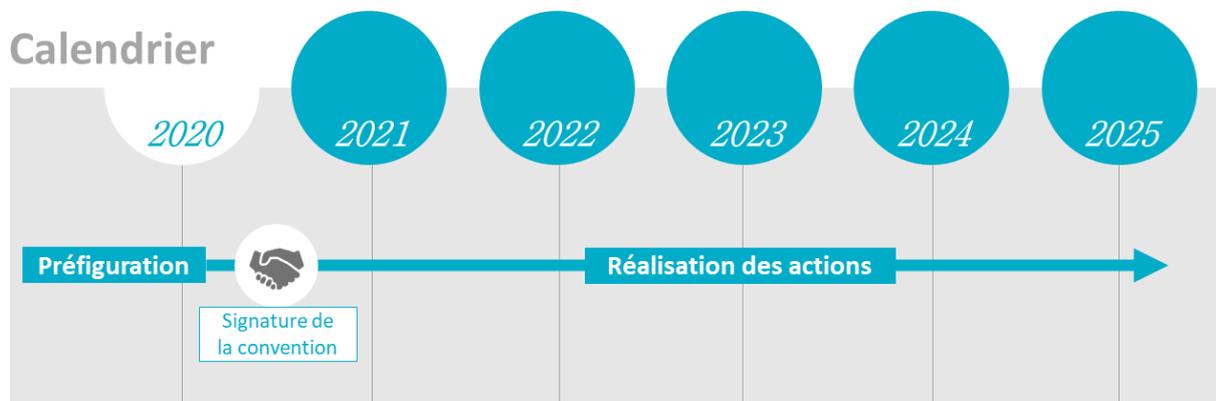
## Qualité de vie

Aménager la rue Porte de Paris  
Mener une animation de cœur de ville  
Poursuivre le projet stratégique des places  
Reconquérir la vallée du Thouet

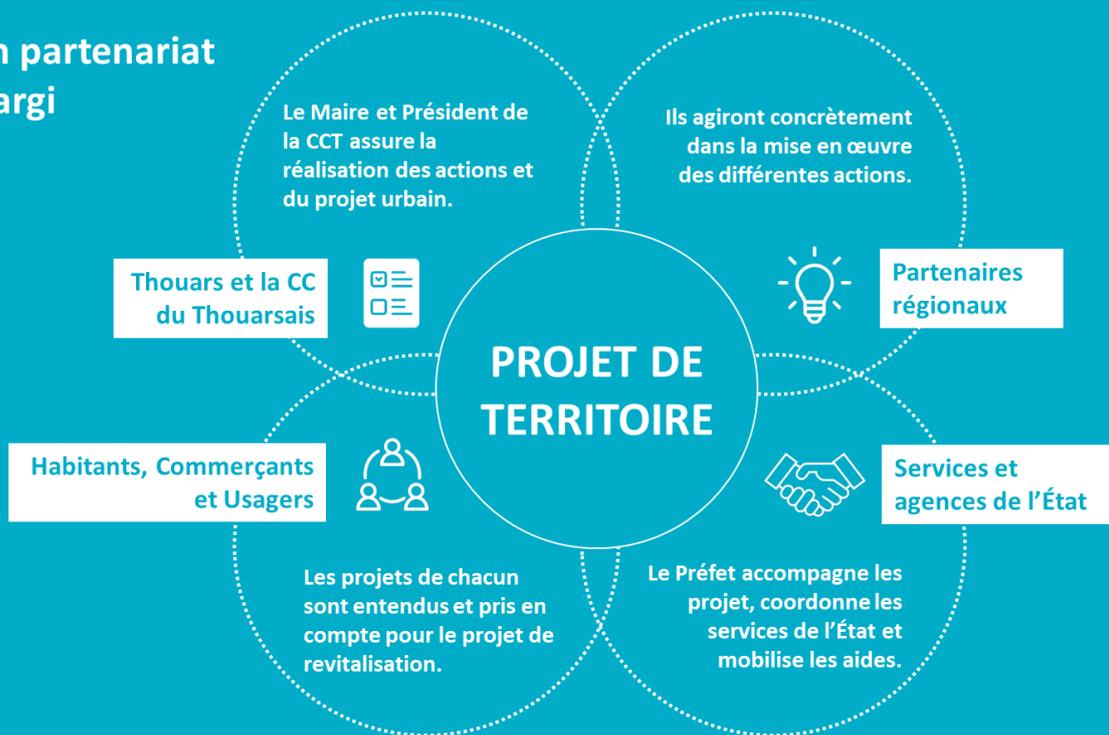
## Équipements

Construire le cinéma et le nouveau square  
Déplacer la médiathèque en centre-ville  
Créer un lieu de médiation touristique

# Calendrier



## Un partenariat élargi



## Un projet, plusieurs dispositifs

